

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer

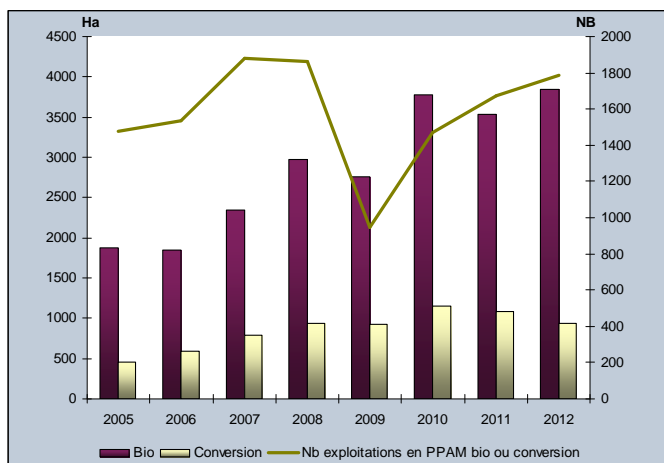


• Septembre 2013

Tableau de bord de la production de PPAM biologiques en France – Année 2012

Les données brutes qui suivent sont issues de l'observatoire de l'agriculture biologique de l'Agence Bio. L'analyse des données et les commentaires ont été réalisés par la délégation nationale de Volx de FranceAgriMer pour le comité bio de la filière PPAM.

Évolution des surfaces en ha de PPAM bio en France de 2005 à 2012



2012, les surfaces en PPAM biologiques poursuivent une croissance régulière

En 2012, les surfaces totales implantées en PPAM bio+conversion atteignent 4 806 ha, dont 3 838 ha en agriculture biologique et 968 ha en conversion.

En termes d'évolution on se situe toujours dans une dynamique de croissance. Depuis 7 ans, les surfaces en production ont plus que doublé passant de 2 238 ha en 2005 à 4 806 ha en 2012. Cette tendance, qui s'observe et se confirme, est très certainement la résultante de plusieurs facteurs favorables, combinés :

- *La demande importante et continue des opérateurs du marché* (négociants en huiles essentielles, entreprises des secteurs de l'alimentaire et de la cosmétique...). En 2012, la demande est toujours supérieure à l'offre dans le secteur des PPAM et de leurs produits dérivés (huiles essentielles, extraits...). Un bémol doit être observé concernant la production d'huile essentielle de lavandin pour laquelle des difficultés d'écoulement peuvent perdurer. Ce phénomène est dû aux importantes conversions qui ont lieu pour cette production alors que les débouchés bien que croissants, ne se sont pas développés en conséquence.

- *Les travaux conduits et les outils mis en place au sein du comité PPAM biologiques de la filière* (animé par le CPPARM et avec la participation de l'ITEIPMAI, de la chambre d'agriculture de la Drôme, du CRIEPPAM et de FranceAgriMer), ont aussi contribué à faciliter la diffusion d'informations techniques et technico-économiques auprès des producteurs bio et conventionnels de la filière ou en recherche d'activité de diversification. L'action d'animation conduite par le CPPARM dans le cadre du projet avenir bio de l'Agence Bio a permis de mettre en œuvre un projet structurant de développement « Sud-Aroma bio » (voir encadré ci-après).

- *Les politiques d'accompagnement des conversions* (aides financières, diagnostics...) sont relativement incitatives.

Le nombre des exploitations produisant des PPAM biologiques est également en forte augmentation depuis quelques années et s'élève désormais à 1 786.

Le bio un mode de production très développé dans la filière PPAM

L'agriculture biologique demeure un mode de production proportionnellement très présent dans la filière des PPAM. Historiquement, la production des PPAM en bio a toujours existé dans la filière et le

développement de ce mode de production s'est accentué dans les années 1980/1990, bien avant la mise en œuvre du premier plan de développement institué au niveau national. La mise en place des plans de développement successifs et la demande croissante des marchés ont accéléré les conversions très rapidement.

La proportion des surfaces de PPAM cultivées en agriculture biologique sur la surface totale implantée en PPAM en France (38 000 ha au dernier recensement agricole de 2010) atteint près de 13 %. En comparaison dans les autres filières de production biologiques, ce ratio avoisine les 3,7 % (moyenne). La production biologique concernerait près de 40 % des exploitations qui produisent des PPAM en France.

C'est dans ce contexte que les organismes techniques, économiques de la filière PPAM, soutenus par FranceAgriMer ont instauré depuis plusieurs années, la mise en place d'un comité PPAM bio, chargé d'accompagner le plan de développement de la filière.

Au sein de la production biologique nationale toutes filières confondues, les PPAM biologiques représentent 0,5 % des surfaces totales en production végétales et 3 % des surfaces hors grandes cultures et surfaces fourragères. Cette proportion risque de tendre à diminuer, car le rythme de croissance des surfaces bio est beaucoup plus rapide pour les autres productions que pour les PPAM, qui semblent avoir atteint un rythme de croissance dynamique mais raisonné.

Des conversions en léger repli

On est passé de 458 ha en conversion en 2005 à un pic de 1 150 ha en 2010, soit une augmentation de + 150 % en 6 ans.

Les années 2011 et 2012 marquent un repli léger, dans cette tendance de forte croissance.

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Surfaces en conversion (en ha)	458	591	791	934	922	1 150	1 080	938

La plupart des cultures de PPAM sont pérennes avec une durée de conversion de 3 ans. La répartition des surfaces par année de conversion se répartit comme suit pour 2012 :

C1	C2	C3
254 ha	296 ha	418 ha

En comparaison, en 2010, on observait la répartition des conversions suivante :

C1	C2	C3
598 ha	357 ha	195 ha

Cette évolution qui montre une diminution dans les conversions de première et deuxième années, laisse présager une moindre croissance des surfaces en PPAM bio pour les 3 années à venir.

La région PACA compte en 2012, plus de 60 % des surfaces en conversion avec 578 ha. Rhône-Alpes totalise 245 ha soit 26 % du total des surfaces PPAM en conversion. Il faut constater que la région Rhône-Alpes accuse une diminution de ses surfaces en conversion entre 2011 et 2012 de près de - 40 %.

Des types d'exploitations très variés

La surface moyenne par exploitation de 2,7 ha, s'avère variée selon les régions et leurs spécificités de production en PPAM biologiques, ainsi que la typologie des exploitations qui en découle. Ce constat traduit bien la grande diversité des situations que l'on peut observer en production de PPAM biologiques. Les fiches « fermes ressources » réalisées dans le cadre du comité bio de la filière PPAM illustrent ce phénomène.

On constate que les exploitations de la région PACA avoisinent en moyenne 7 ha de production de PPAM bio. Il s'agit souvent d'exploitations orientées vers la culture de lavande ou de lavandin, production mécanisée tant sur le plan du travail du sol, que de la récolte ou de la distillation.

En Rhône-Alpes, région où les productions de PPAM sont globalement plus diversifiées, avec des productions de plantes aromatiques et médicinales, la surface moyenne en PPAM bio par exploitation est de 3,6 ha.

En Auvergne, la culture de PPAM concerne souvent la production de plantes médicinales et intervient fréquemment en complément d'une activité de cueillette de plantes. Dans ce cas, la gestion du temps de travail et de la main d'œuvre limite le potentiel de surface à cultiver. La moyenne par exploitation se situe aux environs de 1 ha.

Cette moyenne apparaît aussi dans des régions où des projets structurants d'accroissement de la production telles que Languedoc-Roussillon et Aquitaine, se sont développés.

PACA et Rhône-Alpes principales régions de production en PPAM biologiques en France en 2012

Depuis plusieurs années les régions Rhône-Alpes et PACA demeurent les leaders de la production des PPAM biologiques en France que ce soit en termes de surfaces de production implantées en PPAM biologiques qu'en nombre d'exploitations consacrées à la production des PPAM biologiques.

Ces 2 régions totalisent 3 631 ha de production de PPAM en bio ou en conversion, soit 75 % des surfaces implantées en PPAM bio et en conversion en France.

Mais depuis 2011, PACA a détrôné la région Rhône-Alpes en matière de leadership de production. En effet, alors que Rhône-Alpes a stabilisé depuis 3 ans ses surfaces en production bio+conv à 1 700 ha, PACA poursuit un développement important.

La région Rhône-Alpes totalise 1 455 ha en production de PPAM bio et 245 ha en conversion, soit 1 700 ha au total.

Cette région accuse un repli important de ses surfaces en conversion (- 40 %). Les conversions 1ère année représentent 36 ha, ce qui est très faible au regard des années précédentes.

Cependant en Rhône-Alpes, le contexte « filière » local reste encore malgré tout, particulièrement porteur puisque l'on retrouve un tissu d'entreprises utilisatrices de PPAM biologiques et des équipes de techniciens qui peuvent venir en appui des groupes de producteurs. Dans ces lieux de production traditionnelle (Drôme, Ardèche) le réseau en place facilite la structuration de la filière et le développement des productions.

En PACA, l'année 2012 marque une continuation de la croissance des surfaces bio+conversion de + 6 %. On atteint 1 931 ha en bio+conversion dont 1 352 ha en bio et 578 ha en conversion.

On assiste en PACA à la confirmation d'une tendance qui s'observait depuis quelques années : la conversion d'exploitations de surfaces relativement importantes en production de lavande et de lavandin biologiques.

La Drôme est le premier département français en terme de potentiel de production de PPAM biologiques avec 1 493 ha (bio+conv), viennent ensuite les Alpes de Haute Provence (960 ha) puis le Vaucluse avec 804 ha.

Le nombre des exploitations en production de PPAM biologiques a tendance à s'accroître depuis quelques années en Rhône-Alpes et en PACA.

On atteint 470 exploitations en Rhône-Alpes, nombre stable par rapport à 2011 et 281 exploitations en PACA soit + 8 % par rapport à 2011.

Ces deux régions totalisent 42 % des producteurs français produisant des PPAM biologiques.

Il existe une grande disparité des situations selon les régions. Cette situation témoigne des profils d'exploitations en PPAM bio très variés qui existent en France et de la diversité des plantes mises en culture.

Quatre régions se distinguent ensuite en matière de production de PPAM biologiques : Languedoc-Roussillon avec 239 ha, Pays de la Loire avec 154 ha, et la Corse avec 142 ha. Le potentiel de production pour chacune de ces régions est en croissance.

Dans la région des Pays de la Loire on observe un repli des surfaces en conversion.

Les surfaces recensées en PPAM bio et conversion en Languedoc-Roussillon se stabilisent après avoir connues un élan de développement lié au projet Sud-Aroma bio.

La Corse a tendance à développer son potentiel de production.

Pour les autres régions, le potentiel de production bio+conversion se situe autour d'une cinquantaine d'ha ou moins, mais la tendance est partout à l'accroissement de la production.

Dans les secteurs de montagne la cueillette est aussi très présente : Auvergne, Morvan, Cévennes, Alpes, Corse. Elle constitue une activité économique non négligeable au niveau de la filière PPAM bio. La majorité des productions issues de cueillette sont certifiées en bio pour satisfaire les demandes du marché.

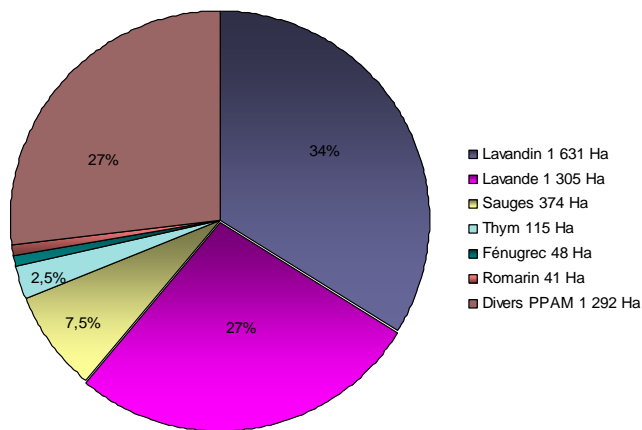
Lavandins et lavandes : principales plantes cultivées en bio

En toute logique, les surfaces en production de PPAM bio les plus importantes se situent en Drôme, Alpes de Haute-Provence et Vaucluse, les plantes les plus représentées en terme de surface, sont les plantes typées « provençales » et notamment la lavande et le lavandin, mais aussi les sauges, le thym et le romarin...

Il existe une très grande variété de plantes à parfum, aromatiques et médicinales cultivées en France. On en dénombre plus de 120, dont la plupart sont produites sur de très petites surfaces à l'échelle du territoire (< 5 ou < 10 ha). Ces productions répondent aux besoins et exigences de marchés de niche qui bien qu'en croissance, ne pourraient absorber un développement massif de production non raisonné ni structuré.

Pour beaucoup de ces plantes, leurs surfaces de production ne sont pas comptabilisées indépendamment mais se retrouvent amalgamées dans une rubrique fourre-tout appelée « divers PPAM » qui représente environ 1 292 ha soit 26 % du total de production.

Répartition des surfaces de culture de PPAM biologiques en 2012 (Bio+conversion)



Lavandin et lavande sont les plantes à parfum les plus produites en bio. Leurs surfaces mises en production bio + conversion poursuivent leur croissance et atteignent 1 631 ha pour le lavandin (+ 3 % de croissance par rapport à 2011) et 1 305 ha pour la lavande (+ 8 % de croissance par rapport à 2011).

Il est à noter que les surfaces en lavandin et en lavande en bio se sont beaucoup développées depuis 2010. Cette année là les surfaces certifiées en bio étaient de 957 ha pour le lavandin et 796 ha pour la lavande. En 2012, ces mêmes surfaces atteignent respectivement 1 158 ha (+ 21 %) et 979 ha (+ 23 %). Le développement de ces productions a été important au cours de ces 2 dernières années.

En 2007, les surfaces en production bio étaient quasiment équivalentes pour la lavande et pour le lavandin avec respectivement 719 ha et 740 ha. En 2012, les surfaces implantées en lavandin bio + conversion ont largement dépassé les surfaces en lavande. On atteint 1 158 ha en surface de lavandin bio contre 979 ha pour la lavande bio.

Si on extrapole avec des rendements moyens à l'hectare, les volumes produits sont estimés à une quinzaine de tonnes pour la lavande et à près de 90 tonnes pour le lavandin.

Mais les attentes du marché restent toujours différentes pour ces 2 huiles essentielles. Les acheteurs sont encore et toujours en recherche d'huile essentielle de lavande biologique alors qu'à l'opposé le marché semble moins près à financer le surcote de la production de lavandin bio par rapport au conventionnel. Ce marché semble quelque peu saturé avec le potentiel actuel d'huile essentielle de lavandin bio. La situation est d'autant plus préoccupante que les surfaces de lavandin bio en conversion sont importantes en C3 avec 208 ha. Le potentiel de production bio devrait encore augmenter en 2013.

Pour la lavande 204 ha sont en conversion C3 en 2012.

Des actions collectives sont menées afin de promouvoir l'huile essentielle de lavandin bio auprès de nouveaux acheteurs potentiels (participation à des salons tel que Biofach, argumentaire commercial, etc.). Les retombées de ces démarches ne sont pas forcément immédiates pour autant l'investissement dans ces projets de promotion est primordial. Actuellement les prix de vente du lavandin grosso en bio se situent légèrement au dessus des cours du lavandin conventionnel.

Pour les lavandes et lavandins, la problématique du dépérissement qui touche la filière conventionnelle atteint également la production biologique. Face à ce problème, l'emploi de plants sains bio est primordial.

La sauge sclarée est une autre plante à parfum caractéristique du Sud-est. Son potentiel de production en bio+conventionnel atteint 198 ha. Le potentiel de **saugue officinale** est estimé à 176 ha en bio+conventionnel. Cela paraît surprenant, car les débouchés pour cette plante sont relativement restreints. Peut-être y a-t-il eu amalgame par les organismes certificateurs lors du dénombrement des surfaces, entre la sauge sclarée et la sauge officinale.

Pour les aromatiques, on enregistre 115 ha de **thym** (en croissance par rapport à 2011 de + 8 %) et 41 ha de **romarin** (quasi stable). Ces plantes peuvent l'une comme l'autre, être cultivée pour la production d'huile essentielle (huiles essentielles chémotypées recherchées pour le thym) ou l'herboristerie en sec.

La **menthe** (20 ha) et la **mélisse** (35 ha) sont principalement distillées mais il existe aussi un marché pour de la plante sèche (surtout pour la menthe). La production de menthe est en diminution depuis quelques années.

Une production de fenugrec se développe et atteint une cinquantaine d'ha.

Sur le plan de l'organisation de la production, on dénombre actuellement une vingtaine de groupes de producteurs de PPAM biologiques, repartis sur 8 régions (PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Auvergne, Pays de Loire, Corse, Poitou-Charentes). Parmi ces groupes 12 sont des organisations de producteurs reconnues.

Sud Aroma Bio : un exemple de projet collectif de structuration de filière

Ce projet en cours de concrétisation a débuté en 2010, à l'initiative du CPPARM. Il s'agissait alors d'organiser le développement de la production des PPAM biologiques, au regard des attentes quantifiées et chiffrées des acheteurs potentiels.

Depuis 2010, le projet associe 8 groupes de producteurs qui produisent et/ou cueillent des plantes aromatiques, médicinales et à parfum, essentiellement localisés dans le Sud-Est de la France et 5 entreprises de négoce et/ou de transformation de PPAM biologiques (aromates ou huiles essentielles).

Ce projet coordonné par le CPPARM a notamment reçu l'appui financier de FranceAgriMer et de l'Agence Bio.

Un technicien chargé de réaliser un appui technique opérationnel auprès des adhérents des groupes de producteurs participants au projet Sud Aroma Bio, a été recruté.

Le potentiel de développement est estimé à + 200 ha de PPAM biologiques. Ce développement organisé se construit sur la base de contrats entre les producteurs et les entreprises.

La note de conjoncture **Plantes à parfum, aromatiques et médicinales** est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain. Rédaction : délégation nationale de Volx. Tél. : 04 92 79 34 46. Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr

